N° 416 — CINQ CENTIMES — Mercredi 15 Janvier 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 95

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux *Bureaux du Journal*, 4 Lille, St. rue Nationale, à PARIS, à l'*Agence Audbourg*, place de la Bourse, 31, et à BRUXELLES, à l'*Agence Havas* pour la *BELGIQUE* et la *HOLLANDE*, à la Société anonyme de publicité générale, 104, boulevard Anspach et 5, Rue des Téminiers.

TÉLÉPHONE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français,	87	58	Est d'Esp. 4 0/0	71	50
4 1/2 0/0 Franç.	—	—	Rio-Tinto.....	431	87
Egypte 6 0/0...	471	—	Panama.....	76	—
5 0/0 Italien...	93	64	Russe.....	94	—
5 0/0 Turc.....	18	07	Alpines.....	393	—
Chemins Turcs	—	—	Suez.....	—	—
6 0/0 Hongr. or.	87	7/16	Tharsis.....	—	—
Chemin Oliom.	78	87	Tendance calme.		

LES

Elections complémentaires

ET LE DISCOURS DE M. GOBLET

Les invalidations prononcées par la Chambre nécessitant un certain nombre d'élections complémentaires. Cet appel au suffrage universel se fait sur des points fort éloignés les uns des autres et dans des conditions qui pouvaient sembler mauvaises pour le parti républicain, puisque les candidats *soumis de nouveau* aux aléas du scrutin, puisaient dans la possession d'état cette force que donne toujours une première victoire, même quand elle a été obtenue par des moyens condamnables.

Malgré cette situation défavorable, la journée de dimanche a été excellente pour la République et ses résultats n'ont aucunement justifié les appréhensions qu'aurait pu faire naître un premier vote acquis aux représentants de la coalition cléricale *et boulangiste*.

Six circonscriptions éparses, les unes au Nord-Ouest, les autres au Centre et au Midi, étaient appelées à confirmer ou à rectifier leurs décisions du 22 septembre et du 6 octobre derniers.

Les six candidats de la réaction n'avaient *obtenu la majorité qu'à l'aide de procédés* dont le caractère scandaleux a été nettement établi à la tribune de la Chambre. Invalidés, ils se sont représentés devant les électeurs et trois d'entre eux ont été battus au premier tour. Nous gagnons ainsi un siège dans la Dordogne, où le lieutenant de M. de Fourtou, M. Thirion-Montauban est mis en minorité dans l'arrondissement même de Bergerac, dont M. de Fourtou est le plus grand propriétaire terrien; un autre dans la Haute-Vienne, où M. Léouzon-Leduc était le candidat personnel de M. Laguerre, le seul qui ait été porté par la *Presse* et en faveur duquel l'orateur boulangiste a fait toute une campagne de conférences. Lors des élections générales M. Léouzon-Leduc avait réuni six cents suffrages de plus que son concurrent républicain, aujourd'hui c'est ce dernier qui est élu avec une majorité de onze cents voix. On voit par ces chiffres combien est grand le revirement qui s'est opéré dans l'esprit des populations. Enfin nous gagnons un siège dans le Tarn-et-Garonne.

Même symptôme dans la circonscription de Lorient où M. Dillon avait été élu au 1er tour par plus de neuf mille voix.

Dimanche le candidat réactionnaire n'a plus réuni que cinq mille suffrages contre quatre mille donnés au républicain, il y a ballottage et malgré deux mille bulletins égarés sur le nom d'un boulangiste, il n'est nullement démontré que le succès définitif sera pour la coalition.

A Poitiers même, l'une des forteresses du cléricalisme, un de ses centres d'action et de direction les plus importants M. Dupuytrem, le réactionnaire invalidé n'arrive qu'avec une avance de moins de quatre cents suffrages sur son adversaire républicain M. Bazille. Or, M. Dupuytrem avait acheté un des journaux républicains de la région qui pendant toute la durée de la période électorale a fait campagne en sa faveur, si bien qu'il a été soutenu en même temps par les feuilles ultramontaines, *monarchistes, impérialistes, boulangistes* et par un organe jadis républicain; il y avait bien de quoi jeter quelque confusion dans les bêtes des habitants du département de la Vienne, qui tous, évidemment n'ont pu être avertis à temps de l'évolution accomplie par un organe qui devait avoir probablement sa petite influence puisque on avait cru utile de s'assurer son concours.

Malgré tant d'efforts M. Dupuytrem a perdu un grand nombre de bulletins depuis le 22 septembre et la différence qui était à cette époque de douze cents voix environ n'était plus dimanche que de quatre cents.

On le voit par ces exemples caractéristiques, par ces faits probants, les institutions républicaines font des progrès incontestables dans le pays, des progrès rapides et décisifs, car à trois mois de distance à peine, des régions qui paraissaient être inféodées à la réaction se rallient aux doctrines libérales et démocratiques.

Ces progrès sont dûs sans aucun doute à la politique d'union républicaine et de concentration que nous avons suivie et c'est ce qui rend à nos yeux cette politique si précieuse, ses résultats pratiques consacrés par des faits éclatants, par des expériences répétées nous consolent des sacrifices momentanés qu'elle peut nous imposer. Nous constatons avec une satisfaction bien naturelle que tous les *républicains soucieux de l'avenir et de la sécurité* de la République, en sont arrivés à penser comme nous à ce sujet, même ceux qui semblaient s'être engagés dans une orientation toute différente.

C'est ce que démontre le très curieux discours prononcé dimanche à Gentilly, par M. *René Goblet*.

On sait que M. Goblet est candidat dans l'arrondissement de Sceaux contre un boulangiste invalidé, M. de Belleval. On n'a pas oublié non plus que l'ancien député de la Somme, dans une harangue retentissante prononcée à Lille, avait avant les élections générales précisé la formule du programme radical, formule dont les trois termes principaux étaient : Révision de la Constitution; Séparation de l'Eglise et de l'Etat; Réforme de l'impôt.

M. Goblet ne tient plus du tout maintenant le même langage, il a reconnu le sens des élections, il constate qu'elles n'ont pas été favorables à la thèse qu'il aurait voulu voir triompher et devant tous les comités républicains de l'arrondissement de Sceaux, réunis, il a déclaré :

1° Que le peuple ne s'est pas prononcé pour la révision. On ne peut donc plus, *ajoute-t-il, en parler aujourd'hui*; et pour qu'on puisse de nouveau soulever la question, il faudrait que le Sénat se refusât systématiquement à voter toutes les réformes faites par la Chambre;

2° Que la situation est exactement la même pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« Certes, dit-il, je suis bien convaincu qu'on sera obligé d'y venir; mais pour le moment, je crois que c'est là encore une réforme qui n'est pas mûre. »

Que reste-t-il donc à M. Goblet de son programme de Lille? la réforme de l'impôt, *mais c'est précisément par là que le* ministère Tirard vient commencer son œuvre. C'est le projet capital qui va être soumis aux discussions du Parlement des Chambres.

La loi sur les associations? Nous n'avons pas cessé de la réclamer et il y a plusieurs propositions de déposées demandant sa mise immédiate à l'ordre du jour.

Tout ce que demande M. Goblet et sans doute avec lui la plus grande fraction du parti radical, le ministère Tirard en a pris l'initiative. Lui reprochera-t-on encore de n'être pas un cabinet suffisamment progressiste?

En somme le langage de M. Goblet est celui d'un homme sage qui ayant été à son heure au gouvernail sait qu'on ne dirige pas le bâtiment contre vents et marées, mais par cela même que c'est un discours de gouvernement il est peu probable qu'il satisfasse la *Lanterne* et les journaux qui voulaient avec elle provoquer à tous prix une crise ministérielle.

Th. BERGÈS.

Les Élections législatives

Voici les résultats officiels des élections législatives qui ont eu lieu dimanche :

Loire *(3 circonscription de Saint-Etienne)*

Inscrits : 22,436. — Votants : 17,313

MM. Neyret, prot., *invalidé.*	9,029	ELU
Deputsit, républicain	8,169	
Thévenarl, socialiste	45	

Il s'agissait de remplacer M. Neyrand, invalidé, et qui avait été, au premier tour, le 22 septembre 1889, par 8,428 voix contre 3,529 données à M. Deputsit, déjà candidat, et 2,922 à M. Talbot, autre candidat républicain, — sur 16,931 votants et 22,271 inscrits.

Morbihan *(2e circonscription)*

Inscrits : 20,180. — Votants : 12,167

MM. Guiyesse, républicain	4,331	voix
Le comte de Pluvié, mon.	5,728	
Frédéric Soulié, boulang.	2,074	
Lullier, socialiste	396	
Merley « républicain consulaire » révisionniste	9	
Bulletins		

Il s'agissait de remplacer M. Dillon, boulangiste, dont l'élection a été annulée par la Chambre à raison de son inéligibilité, et qui avait été élu au premier tour, le 22 septembre 1889, par 9,261 voix contre 2,940 données à M. Guiyesse, déjà candidat, 1,810 à M. Demangeat, candidat radical, et quelques-uns offrandes par M. Soulié, alors second candidat boulangiste, — sur 14,013 votants et 19,920 inscrits.

Tarn-et-Garonne *(2e circ. de Montauban)*

Inscrits : 13,878. — Votants : 13,103.

MM. Cambe, républicain.	6,193	ELU
Arnault, royaliste, *invalidé.*	5,721	

Il s'agissait de remplacer M. Arnault, invalidé, et qui avait été élu au premier tour, le 22 septembre 1889, par 6,156 voix contre 5,969 données à M. Cambe, déjà candidat, — sur 12,087 votants et 13,849 inscrits.

Vienne *(2e circ. de Poitiers)*

Inscrits : 19,381. — Votants : 16,444.

MM. Dupuytrem, mon.-boul., *invalidé*	8,272	ELU
Bazille, républicain	7,960	

Il s'agissait de remplacer M. Dupuytrem, invalidé, et qui avait été élu, au premier tour, le 22 septembre 1889, par 8,679 voix contre 7,314 voix données à M. Bazille, déjà candidat, et 653 à M. Prat, candidat radical, — sur 16,911 votants et 19,981 inscrits.

Haute-Vienne *(Rochechouart)*

Inscrits : 14,550. — Votants : 11,000

MM. Puyboyer, républicain.	6,353	Elu
Léouzon-Leduc, boulangiste *invalidé*	5,477	

Il s'agissait de remplacer M. Léouzon-Leduc, invalidé, et qui avait été élu, au premier tour, le 22 septembre 1889, par 5,781 voix contre 5,168 données à M. Lodel, républicain modéré — sur 11,159 votants et 14,677 inscrits.

Dordogne *(2e circonscription de Bergerac)*

Inscrits : 15,172. — Votants : 10,000

MM. Chamont, républicain	6,763	Elu
Thirion-Montauban, boul.	6,069	

Il s'agissait de remplacer M. Thirion-Montauban, invalidé par la Chambre et qui avait été élu au premier tour de scrutin, le 22 septembre 1889, par 6,308 contre 6,460 données à M. Chamont, qui était déjà son concurrent républicain, sur 15,350 votants et 15,572 inscrits.

Elections de conseillers généraux

FINISTÈRE
Canton de Brest

MM. Jaouen, rép. modéré. . . 726 (Elu)
Le vicomte de Grandieu, conserv. 634
Siège gagné.

GARD
Canton de Villeneuve-lès-Avignon

MM. D. Roguis, républicain . . 710 (Elu).
Emile Miche, conservateur. 667

DISCOURS DE M. GOBLET

La candidature de l'ancien président du Conseil.

M. René Goblet qui est candidat républicain dans l'arrondissement de Sceaux a exposé dimanche à Gentilly son programme aux électeurs.

Le boulangisme.

Après avoir esquissé en quelque sorte « ses états de services, » M. Goblet s'explique tout *de suite, avec la plus grande netteté, sur le* boulangisme.

M. Goblet rappelle à cet égard les rapports qu'il a eus avec le *général Boulanger et comment* il avait été amené à le conserver dans le ministère qu'il présidait et même à le défendre à un moment contre certaines critiques.

« Mais, dit-il, sorti du pouvoir, il devait rentrer dans les rangs, rester un militaire, comme moi je suis resté un député. »

Il l'a complètement abandonné dès qu'il a vu que le général Boulanger ne poursuivait qu'une ambition toute personnelle, en cherchant à se faire plébiscitaire. « Et je l'ai abandonné, dit-il, parce que mettre un homme à la tête de la République, c'est la tuer. »

N'a-t-on pas, à cet égard, des exemples trop frappants? Ceux de Napoléon Ier et de Napoléon III ne sont-ils pas suffisants?

Examinant ensuite la situation actuelle, M. Goblet reconnaît que la République a commettre des fautes; mais qui donc oserait répondre de n'en commettre jamais?

Est-ce une raison, en tout cas, pour dire que la République n'a rien fait? N'est-ce donc rien que la réforme de l'enseignement? N'est-ce donc rien que la loi militaire?

Il y a aujourd'hui un courant en faveur de ce qu'on appelle « les lois d'affaires ».

Mais les questions d'affaires sont-elles autre chose que des questions politiques?

Et si l'on s'inquiète de ne pas laisser le crédit de la France à la disposition des grands financiers, si l'on propose de faire faire par la Banque, par exemple, les services qui sont actuellement confiés aux trésoriers-payeurs généraux, pourra-t-on dire qu'il ne s'agit pas là de questions d'affaires? La politique n'y sera cependant pas étrangère.

Le programme des Radicaux

M. Goblet examine alors les trois points principaux sur lesquels se sont particulièrement appuyés les radicaux aux élections : la révision, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et enfin la réforme de l'impôt.

Ces trois questions, le cabinet Floquet avait cherché, non pas à les résoudre, mais à les faire mûrir, tout au moins.

Toutes trois, il les avait mises à l'étude, et, pour chacune d'elles, il avait fait des propositions qui devaient être un acheminement vers leur solution.

Et si le ministère n'avait pas été renversé, le peuple aurait été régulièrement consulté sur ces trois points aux élections, et sans qu'il fût besoin pour cela de recourir à un referendum.

« Ah! sans doute, ajoute M. Goblet, pour que cette consultation fût régulière, il aurait fallu conserver le scrutin de liste, qui est le seul moyen de connaître l'opinion du pays sur un programme, et surtout ne pas faire la loi sur les candidatures multiples, que j'ai d'ailleurs, pour ma part, toujours combattue. Mais, que voulez-vous? le boulangisme a tout perdu! »

Le qu'il a de certain, c'est qu'aux dernières élections, le peuple ne s'est pas prononcé pour la révision. On ne peut donc plus en parler aujourd'hui; et pour qu'on puisse soulever de nouveau la question, il faudrait que le Sénat se refusât systématiquement à voter toutes les réformes faites par la Chambre.

L'Eglise et l'Etat

La situation est exactement la même pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« Certes, je suis bien convaincu, déclare l'orateur, qu'on sera obligé d'y venir; mais, pour le moment, je crois que c'est là encore une réforme qui n'est pas mûre. »

M. Goblet rappelle à ce sujet les incidents provoqués par le clergé dans ces derniers temps. Il fait remarquer, qu'il s'agit uniquement de savoir si les cultes sont oui ou non un service public. Or, il n'est pas niable qu'actuellement les prêtres soient des fonctionnaires, puisqu'ils reçoivent des traitements de l'Etat.

Et alors, pourquoi forcer tous les contribuables à payer les prêtres si ceux-ci doivent être libres de leur refuser, sous un prétexte ou un autre, les soins qu'ils viennent leur demander?

En bien! malgré tout cela, il ne faut pas se le dissimuler, il n'y a pas de majorité dans le pays pour la *séparation* de l'Eglise et de l'Etat. Et du moment où il n'y a pas de majorité dans le pays, comment voulez-vous en trouver une dans la Chambre?

Il n'est donc pas possible, pour le moment, de faire cette réforme, — la plus importante *de toutes, à coup sûr*. Mais, à son défaut, on pourrait au moins faire, comme le proposait encore le ministère Floquet, une loi sur les associations!

La réforme de l'impôt

En tout cas, s'il ne faut pas compter pour le moment, ni sur la révision, ni sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on peut au moins s'occuper de « l'impôt », et c'est, je vous l'avoue, la question qui m'intéresse le plus.

Tout le monde sait que l'impôt pèse davantage sur la fortune en formation que sur la fortune acquise, c'est-à-dire qu'il pèse davantage sur le travail que sur la richesse.

C'est donc une banalité de dire que l'impôt est mal réparti.

Réformer l'impôt, ce n'est pas seulement établir plus équitablement les charges de chacun, c'est donner à la fois un nouvel essor au commerce et à l'industrie, c'est assurer presque la prospérité de la France.

Augmenter la consommation, c'est augmenter la production, c'est augmenter le travail, et par conséquent la fortune publique.

Or, c'est seulement aux prolétaires qu'on peut demander cette augmentation de consommation. Et pourtant il faut élever leur salaire.

Sans doute, la *concurrence* que notre industrie a à soutenir contre l'étranger, rend impossible l'élévation directe des salaires; mais *ne peut-on pas, en somme, remédier à cette* situation en supprimant les octrois et en dégrevant les impôts de consommation?

Il suffit pour cela de réformer la répartition de l'impôt, de lui donner une base plus réellement proportionnelle.

Il y a *bien d'autres questions qu'on peut* encore essayer de faire aboutir. N'y a-t-il pas une foule de modifications à apporter dans notre *organisation administrative et judiciaire*, qui est restée la même que sous le premier empire, alors qu'il n'y avait ni chemin de fer, ni télégraphe?

Est-ce exagéré que de demander, comme je l'ai fait, la suppression de quelques petits tribunaux qui n'ont pas d'affaires et de quelques sous-préfets qui n'ont rien à faire?

Quant à moi, a dit en terminant M. Goblet, je n'ai qu'une chose à vous dire : c'est que je mets l'indépendance au-dessus de toutes choses, et que je déteste toutes les petites coteries et toutes les petites chapelles.

La candidature de M. Goblet a été acclamée.

L'INFLUENZA

A Paris. — En province. — A l'étranger

A Paris, l'épidémie est en décroissance sur tous les points, mais dans un grand nombre de villes de province elle continue à sévir d'une façon rigoureuse.

A l'étranger l'influenza sévit encore très fort dans les grands-duchés de Bade, de Hesse et les provinces du Rhin.

A Manheim, Carlsruhe, Mayence et Worms, les théâtres et les écoles sont fermés.

Le prince héritier de Nassau est malade à Francfort. Le prince Charles de Bade, frère du grand-duc, est également atteint.

L'épidémie s'est étendue partout en Suisse, même dans les contrées où l'air est réputé très pur.

On signale le fait que dans les fabriques de cigares aucune des personnes employées à la confection des cigares, à la manipulation du tabac, n'a été malade.

Dans les fabriques de Vevey, on compte 600 ouvriers et ouvrières, commis et employés, pas un seul cas ne s'est déclaré alors que dans la ville il n'y a pas une maison où il n'y ait au moins un malade.

Il y a 20,000 malades à Rome.

A Gênes, la maladie augmente; le professeur Maccari est mort hier.

En Sicile, il y a une véritable panique, sur tout dans les villages.

A Palerme, la moitié de la garnison est atteinte.

Berlin, 13 janvier. — Plus de *six cent mille* berlinois, représentant la moitié de la population sont ou ont été alités par l'influenza. Le mal s'étend en Allemagne, en Thuringe et dans l'Allemagne centrale.

La direction des postes

Remplacement de M. Coulon

M. Coulon va abandonner la direction générale des postes et télégraphes. Le gouvernement lui a offert la succession de M. Collet, président de section au Conseil d'Etat, et l'a accepté cet avancement avec un empressement que l'on devine.

Le nouveau directeur général des postes et télégraphes sera désigné cette semaine. On dit que le successeur de M. Coulon sera M. de Selves, préfet de la Gironde.

UNE MANŒUVRE PRUSSIENNE

On télégraphie de Vienne (Autriche) :

On apprend ici, de bonne source, que la presse officieuse allemande a reçu le mot d'ordre de laisser entendre que la France cherche un rapprochement avec l'Allemagne.

Cette manœuvre de presse aurait pour but d'inquiéter l'opinion publique en Russie et de nuire aux étroites relations d'amitié qui existent entre la Russie et la France.

On fait remarquer, *en effet*, que tous les journaux allemands qui reçoivent leur inspiration de la chancellerie ont en même temps prit cette nouvelle et étrange attitude.

LE TSAREWICH A PARIS

Le *Parti national* publie l'importante nouvelle suivante :

Notre correspondant de Saint-Pétersbourg nous annonce que le grand-duc héritier de la couronne de Russie doit venir le mois prochain à Paris.

Ce serait l'exécution d'un projet déjà arrêté depuis longtemps. Notre correspondant ne nous dit pas si ce voyage se fera officiellement ou incognito, et, dans ce dernier cas, quelles constances; mais il nous garantit l'exactitude de son information.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Notre correspondant parlementaire nous télégraphie de Paris à la date du 13 janvier.

Conseil supérieur du travail

M. Mesureur, *député* de la Seine, déposera prochainement sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à créer, au ministère de l'intérieur, un conseil supérieur du travail ayant un caractère consultatif et qui serait appelé à donner son avis sur toutes les questions ouvrières.

Ce conseil supérieur comprendrait une centaine de membres dont soixante environ seraient nommés par le gouvernement, et les autres par les chambres syndicales ouvrières des principaux centres ouvriers.

L'interpellation Gerville-Réache

On s'occupe dans les couloirs de l'initiative prise par M. Gerville-Réache de questionner

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 74

LA PETITE MIONNE

TROISIEME PARTIE

LA MAIN CACHÉE

Est-ce qu'il n'était pas pauvre comme vous, sans famille comme vous, quand il vous a connu? . . . Allez, il n'est pas un de ces hommes que le succès grise à ce point qu'il leur *fait tout oublier; un bon cœur* comme M. Mollin ne s'abaisse pas à des calculs mesquins, à des questions d'intérêt ou d'argent.

Et d'ailleurs qui vous dit que ce n'est pas pour vous, uniquement pour vous, qu'il veut arriver à la fortune, à la gloire?

Laurence, toujours triste pâle, tenait sa tête baissée.

— Mais est-il possible, continua Mionne, *que vous puissiez douter de lui, de son grand* cœur?...

Attendez un peu et vous verrez.

— Je verrai!

— Ma chère Laurence, dès que M. Mollin sera complètement sûr de son avenir, il vous dira qu'il *vous aime*, et *sans songer que* vous n'êtes qu'une pauvre ouvrière, sans se dire que vous êtes seule au monde, sans famille, il vous demandera de faire son bonheur, en devenant sa femme.

— Jamais! jamais! prononça la jeune fille d'une voix étranglée.

— Oh! Laurence!

— Si M. Alexis me parlait de son amour, je l'arrêterais immédiatement, je ne voudrais pas l'écouter!... Il ne doit pas m'aimer, je ne veux pas qu'il m'aime!... ajouta Laurence d'une voix éperdue.

Mionne regarda tristement son amie, puis s'en tour elle baissa la tête en soupirant.

— Mionne, qu'avez-vous? demanda Laurence.

— Je pense.

— Vous pensez? A quoi?

— A votre situation qui ressemble tant à la mienne.

Sans famille!...

Laurence eut un sourire amer.

— Hélas, ma chère Mionne, dit-elle, ma situation est plus triste et plus douloureuse encore que vous ne la voyez... Et vous dites qu'elle ressemble à la vôtre!...

Oh! que non. Tout espoir de bonheur ne vous a pas été enlevé, aucun de ces beaux rêves que font les jeunes filles ne vous est défendu... Vous n'êtes pas seule au monde, vous, ma chère Mionne, vous avez un père qui vous aime.

— Oui, il m'aime, murmura Mionne, pendant que son regard fixe, perdu dans l'espace semblait poursuivre quelque vision.

Soudain deux grosses larmes tombèrent sur ses joues.

Laurence lui jeta ses bras autour du cou et lui dit en l'embrassant :

— Vous pensez à votre mère?

Mionne poussa un long soupir.

— C'est vrai, dit-elle, je pense à ma mère.

— Chère Mionne! il y a longtemps qu'elle est morte?

— Oui.

— Vous la regrettez toujours?

— Je ne l'ai jamais connue; mais que de fois, dans mon enfance, je l'ai appelée près de moi!... Car voyez-vous, Laurence, je n'ai pas toujours été heureuse comme maintenant; moi aussi, j'ai souffert, et, quand par la pensée je me reporte à ce temps là, je pleure.

Et elle pleurait, en effet, à chaudes larmes, la pauvre petite Mionne.

Laurence la tenait serrée dans ses bras et couvrait son front de baisers.

— Allons, lui disait-elle, allons, oublions toutes deux le passé; c'est le présent, c'est l'avenir qu'il faut voir, Mionne.

— Vous avez raison, Laurence, et je ne veux plus pleurer.

Et Mionne essuya ses yeux et ses joues baignées de larmes. Et presque aussitôt un joli sourire s'épanouit sur ses lèvres.

— Si vous avez été malheureuse autrefois, reprit Laurence, aujourd'hui vous êtes heureuse et vous le serez toujours.

— Je l'espère!

Mionne, tout à l'heure vous me parliez de M. Alexis Mollin; si, à mon tour, maintenant, je vous parlais de M. Georges Ramel.

— Eh bien? fit Mionne devenant toute rose.

— Vous qui avez si bien su découvrir les sentiments de M. Alexis Mollin, avez-vous se également deviner ceux de M. Georges Ramel?

— Oui, Laurence, je sais que M. Georges m'aime.

— Il vous l'a dit?

— Pas encore, j'attends!

— Et vous, Mionne, l'aimez-vous?

— Oui, je l'aime!... Ma chère Laurence, M. Georges me l'a dit un jour, et j'ai senti qu'il *me révéler son amour, dont je suis si heu*reuse et si fière.

Ainsi que moi, il garde son secret. Comme je vous le dis, j'attends... Le jour où M. Georges me dira : « Mionne, je vous aime! » ce jour-là, Laurence, je n'aurai qu'une peur.

— Laquelle?

— La peur de mourir de bonheur.

Depuis un instant, sans que les jeunes filles eussent rien entendu, la porte de l'atelier s'était ouverte, puis refermée doucement, et Georges, rayonnant, écoutait.

— Mionne, ma chère Mionne! s'écria-t-il en s'élançant vers les jeunes filles.

Mionne laissa échapper un petit cri de surprise et se dressa comme par un ressort; mais elle retomba sur le divan, toute palpitante d'émotion.

Georges était à ses genoux.

III

UN PAQUET D'AMOUR

Georges avait pris les mains tremblantes de la jeune fille et les couvrait de baisers brûlants.

Mionne le laissait faire en l'enveloppant d'un regard voilé qui exprimait toute sa tendresse, tout son amour.

Il rétait lui sur son visage les traces de neige, elle était oppressée et son sein se soulevait avec violence. D'abord le saisissement avait comme paralysé son cœur; mais le sang un instant arrêté s'était remis à circuler à flots dans les artères et maintenant le cœur battait à se briser.

Le cœur du jeune homme battait aussi très fort. Mais comme il était heureux! On lisait son bonheur dans ses yeux, sur son front, transfiguré.

Laurence s'était levée et retirée à l'écart, discrètement. Mais, du coin de l'atelier où elle s'était retirée, elle contemplait les deux amoureux avec admiration et en même temps avec une douce expression de tristesse, qui semblait dire :

« Voilà une joie immense à laquelle je ne puis prétendre, moi, une joie infinie qui m'est défendue.

Or tant Mionne qui paria la première.

— Oh! monsieur Georges, dit-elle, c'est mal c'est bien mal de m'avoir écoutée ainsi.

Sa gronderie était douce et délicieuse comme une caresse, et elle ne songeait pas à retirer ses mains, que le jeune homme ne cessait de porter à ses lèvres.

— Non, chère Mionne, vous prendrez Georges, ne me faites pas de reproches, je ne suis pas coupable; c'est sans vouloir m'en inquiéter que j'ai entendu vos bonnes paroles, que j'ai saisi le mot dans d'allégresse, j'ai ouvert la porte doucement, c'est vrai; je suis entré sans faire de bruit, c'est encore vrai. Avant d'ouvrir, j'avais entendu votre voix aimée; mais je ne savais pas, je ne pouvais deviner que j'avais le bonheur d'être l'objet de votre conversation; je suis entré doucement, discrètement pour ne pas troubler brusquement, maladroitement, votre causerie.

Alors, Mionne, alors mon atelier m'est apparu tout ensoleillé, plein de merveilleux rayonnements, et vos chères paroles ont frappé mon oreille comme une harmonie céleste... C'est le ciel qui s'ouvrait pour moi!

Eh bien, Mionne, êtes-vous satisfaite de mon explication? Me pardonnez-vous?

Un adorable sourire fleurit sur les lèvres de Mionne, et, relevée de son bonheur, elle répondit :

— Oui.

— Maintenant, chère Mionne, laissez-moi vous parler de mon secret, que je croyais bien caché et qui l'était si mal. On ne meurt pas de bonheur, ma chère Mionne, et la preuve, c'est que je vis quand le bonheur le plus pur, le plus grand vient de m'arriver.

Etre aimé de vous et le savoir, est-ce qu'il y a quelque chose au monde de comparable à cette joie, à cette félicité suprême? Non, il n'y a rien, il n'y a rien! Mionne, Mionne, comprenez-vous ma tresse?... Tenez, il me semble que je viens d'être transporté subitement dans un autre monde où il n'existe que des heureux!

Près de vous, J'oublie tout, car je ne vois que vous et ne puis avoir de pensée que pour vous... Mais vous êtes tout pour moi, Mionne, tout!... Qu'elles sont loin les souffrances du passé! Et comme cet instant délicieux efface toutes les ombres!

Ah! Mionne, Mionne, si vous saviez comme je suis gaté, maintenant, que tout l'éclat, toute la force, toute la puissance que vous amour a mises en moi!

Je vous aime, Mionne, je vous aime, je vous adore!... Comprenez-vous?

Mais les cruautés que j'avais hier, ce matin encore, n'existent plus... Maintenant, je ne doute plus, la confiance est entrée en moi; tranquille, sans affres, je vais attendre le verdict de mes maîtres. Et ce que je puis ne pas réussir quand j'ai la protection de ma bonne petite fée?

— Oh! oui, cher Georges, vous réussirez, murmura Mionne, émue jusqu'aux larmes.

Le jeune homme se releva et s'assit sur le divan auprès de la jeune fille.

— Ah! croyez-le, Mionne, reprit-il, si je tiens tant à avoir ces deux tableaux au Salon cette année, c'est pour vous, c'est pour que je puisse aller trouver votre père et lui dire :

« Monsieur Mourillon; j'aime Mlle Hermine, votre fille, je ne suis pas riche, mais je ne suis plus tout à fait un inconnu; en travaillant, — et le courage ne me manque pas. Dites merci. — je suis sûr, maintenant, que votre chère Mionne ne manquera de rien avec moi, je suis sûr de mon amour pour elle, sûr de la rendre heureuse; vous pouvez me confier le soin de son bonheur... Elle est ma petite fée, l'inspiratrice de toutes mes pensées, je vous supplie de me la donner pour femme. »

— Georges, dit Mionne, vous n'avez pas besoin d'être si riche. Il faut peu pour être heureux quand on s'aime. Vous savez que je suis économe et pas exigeante du tout; je ferai moi-même votre petit ménage, et puis pourquoi donc ne gagnerais-je pas aussi quelque chose?

— Ah! Mionne, ma bien aimée Mionne! s'écria Georges en l'entourant de ses bras et en la pressant contre son cœur.

Travailler, vous aimant! vous aimant avec animation, est-ce que je le permettrais? Est-ce que je pourrais voir cela? Oh! oui, sans doute, il faut peu pour être heureux quand on s'aime, mais ce n'est pas cela que je veux pour vous; ce que je veux ma Mionne adorée, c'est vous faire un avenir brillant, c'est vous créer une existence enviée de toutes, une existence de reine!

La jeune fille secoua doucement la tête.

— A quoi bon rêver tant de superbes choses? dit-elle en souriant. Votre affection pour moi, Georges, suffit toujours me tenir lieu de ce que je n'aurai pas.

— Vous êtes adorable, Mionne, et si c'était possible, ce que vous me dites me ferait vous aimer davantage encore. Mais le garde des rêves ambitieux, et pour vous, Mionne, je travaillerai à leur réalisation.

Je vous aime depuis longtemps, Mionne, je vous aime depuis le jour où votre visage doux et souriant n'est apparu pour la première fois dans l'encadrement de portes et de vitraux qui grimpent à la fenêtre de votre chambre. Dès ce jour, ma bien-aimée, vous êtes emparée de mes pensées, et mon cœur n'a battu que pour vous. Je ne vous ai cependant... j'étais pauvre, misérable!... Quand, il y a quelques mois, la fortune a eu l'air de me sourire, j'ai continué de garder le silence. Un sourire de la fortune seulement, ce n'était pas assez pour vous!

« Non, me disais-je, quand tu seras sûr, bien sûr de pouvoir le rendre heureuse, de pouvoir ne lui rien refuser. »

(A suivre) — EMILE RICHEBOURG.